

Perdons pas l'fil

Avril 2000

La campagne nationale de contraception

Le suivi de la campagne de contraception 2

Le 8 mars à Grenoble 4

Le 8 mars en Algérie 6

Brèves de doc 7

Le net ...et Chiennes de garde 8

Coup de cœur de la doc 9

Un nouveau souffle pour le Planning.... et Rendez-vous à ne pas manquer ! 10

L'accès à la contraception est un événement majeur de notre siècle qui a changé profondément les relations entre les femmes et les hommes. Pourtant, depuis 1982, il n'y avait pas eu de grande campagne d'information sur la contraception. La dernière en date, en 1992, parlait plus de préservatif que de pilule. Aussi, nous demandions depuis très longtemps aux pouvoirs publics de lancer une campagne nationale se déclinant sur un registre éducatif, car les inégalités sociales sont un frein à l'utilisation de la contraception. Même si deux femmes sur trois, entre 20 et 44 ans, utilisent une méthode contraceptive, les femmes d'origine modeste ont un moindre accès à l'information et aux différentes méthodes contraceptives. Le taux de recours à la pilule est lié au niveau d'insertion sociale et d'éducation. De plus, les premières relations sexuelles se vivent parfois sans contraception et les parcours de vie ne permettent pas toujours d'y penser sur le long terme. Aujourd'hui, c'est chose faite : la campagne a démarré depuis le 11 janvier dernier. Elle vise en priorité 3 publics : (sous forme de spots TV, de messages radios et presse, d'une carte Z, d'un téléphone indigo) les jeunes, les célibataires, les couples, et réaffirme que la contraception est un choix de vie. Le nombre de grossesses non désirées de jeunes filles mineures restant un chiffre préoccupant, il s'agit aussi, au cours de cette campagne de lancer une action spécifique auprès des jeunes filles (lycées et collèges). Ainsi, les infirmières scolaires, ont la possibilité, dans des cas exceptionnels et sous certaines conditions, de délivrer la pilule du lendemain à des mineures et ont la mission pour les autres cas de les adresser à des centres du Planning. Dans cette logique, l'école doit aussi veiller à positiver pour les filles et les garçons le message sur la sexualité en insistant sur sa dimension affective. Depuis sa création, le Planning Familial met en œuvre une éducation sexualisée auprès des adolescents, dans et hors l'école, pour leur permettre de mieux se comprendre, de nommer leurs émotions, d'être capables de faire des choix et de mieux se situer en tant que garçon ou fille dans le monde où ils vivent. Aussi, nous relayons la campagne au sein d'un comité de pilotage qui s'est créé sous la responsabilité de la déléguée départementale aux droits des femmes. Nous conduisons avec nos partenaires associatifs et institutionnels des actions coordonnées, d'une part auprès des jeunes non scolarisés et scolarisés, et d'autre part, auprès des parents d'élèves.

Parions que cette campagne sur le terrain, au plus proche des adultes et des jeunes, invitera au dialogue afin que se réalise une éducation à la sexualité où chacun(e) pourra s'approprier cette formidable conquête que représente la contraception.

Le suivi de la campagne nationale de contraception :

Dans le cadre du comité de pilotage de la campagne (Education Nationale, PEEP, FCPE, Conseil général de l'Isère, CHU Grenoble, Planning Isère), une première réunion s'est déroulée à Grenoble sur le thème «La campagne de contraception, la pilule du lendemain à l'école, quel rôle pour les parents». Aussi, nous vous invitons à lire, la réflexion de Denise Savier, psychologue au Planning, sur la question de la sexualité des adolescents et du dialogue qui s'avère parfois difficile avec les parents.



Un guide diffusé dans tous les établissements du secondaire

Les premières relations sexuelles soulignent le fait que l'amour des parents ne suffit plus: on s'intéresse à quelqu'un d'autre et ce changement bouleverse les repères donnés jusque là.

La pilule du lendemain devenant accessible dans les établissements scolaires représente un progrès limitant les risques d'IVG pour les jeunes filles. Elle n'est pas signée comme on l'a souvent prétendu d'un vagabondage sexuel débridé, pas plus que d'irresponsabilité face à la contraception. Elle s'utilise, lors des premières relations sexuelles, associée ou non au préservatif, « lorsqu'on n'a pas encore suffisamment confiance en son partenaire pour prendre la pilule ». Se pose alors la question du rôle des parents et des professionnels. Pourquoi ces derniers prendraient-ils le relais des parents quand il s'agit des jeunes? Se substitueraient-ils à la responsabilité des parents ?

Nous constatons que les jeunes filles qui s'adressent au Planning parlent difficilement des premiè-

res relations sexuelles avec leurs parents. Soulignons que cette question a peu évolué depuis que le Centre existe. Les filles expriment la crainte que leurs mères ne les trouvent "trop jeunes". crainte également que leurs mères ne soient "déçues", ne leur "fassent plus confiance", ou encore « qu'elles ne les mettent à la porte ». Si certaines jeunes filles affirment ne pas pouvoir en parler, discours qui se colore de violence allant jusqu'à la peur d'être tuées quand elles se situent entre deux cultures, d'autres disent qu'elles ne le souhaitent pas" car il s'agit de leur propre histoire et de leur liberté.

De quels enjeux peut-il s'agir entre mère et fille, puisque c'est d'elles qu'il est le plus souvent question, pour que la parole soit ainsi ficelée?

- Rivalité avec la mère en se découvrant capable de séduire aussi bien qu'elle si ce n'est mieux... et de risquer ainsi de perdre son amour ? -

Faut-il entendre la crainte de "décevoir" qui revient régulièrement dans le sens d'une trahison, d'une tromperie? Ou alors, la mère attendrait-elle de sa fille autre chose que ce désir pour un garçon, la renvoyant ainsi à son propre manque ? Les premières relations sexuelles soulignent le fait que l'amour des parents ne suffit plus: on s'intéresse à quelqu'un d'autre et ce changement bouleverse les repères donnés jusque là. La jeune fille a souvent répondu à ce que ses parents attendaient d'elle, voulaient pour elle, ce qui donnait un sens à sa vie. Passer ainsi du statut d'objet, à celui du sujet de son propre désir n'est pas

une simple aventure. La relation que la fille noue avec son copain, est-elle suffisamment sûre pour qu'elle puisse abandonner la place qu'elle occupait dans le désir de ses parents ? Est-elle capable de dire « je veux » et non pas « on veut pour moi ». Tant que les mots ne sont pas dits, elle peut faire comme si, gagner du temps.

On ne peut exclure, dans certaines familles, le risque d'être réellement chassée. Car la famille se sentant souillée, déshonorée par le comportement de la fille-, répondrait par la violence. Mais on peut également nuancer ce risque d'être tuée, ou mise hors de..., chas-

sée du giron maternel, que deviendrait alors la fille, n'étant plus la fille de sa mère? Serait-ce suffisant pour devenir une femme? Certainement pas, car pour être une femme, il faut « être indépendante, ne plus être chez ses parents, avoir un travail, ou quelques fois un enfant. Faut-il donc entendre ce « tu es » avec l'interrogation « tu es qui » ?

Dans une société encore profondément marquée par les repères du masculin et de la maternité, exister entre les deux, se faire reconnaître, respecter, pouvoir dire « je » sont des questions que traite l'éducation sexuelle où les garçons et les filles peuvent dans un dialo-

gue mixte, comparer leurs repères.

La mère, puisqu'elle est le plus souvent citée dans cette histoire est rarement à la bonne place. D'après les filles « elles en fait trop ou pas assez », et quand les filles expriment le désir « d'en parler avec elle plus tard », il n'est pas inutile qu'elles puissent en attendant, rencontrer un interlocuteur à l'école ou dans un centre de planification. Il n'est pas question de se substituer aux parents, ni de les concurrencer mais l'enjeu affectif n'étant pas le même avec un professionnel, la parole peut alors circuler.



Grenoble, deux journées internationales des femmes 2000

A l'occasion du 8 mars, la Ville de Grenoble en étroite collaboration avec les associations féminines et féministes dont le Planning de l'Isère et des villes de l'agglomération, ont organisé deux journées de réflexion et d'échanges sur la question des droits des femmes en Europe et dans les pays du sud.

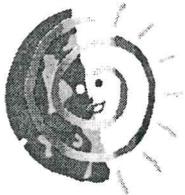
Dix sept représentantes des Villes jumelées sont venues témoigner de leur engagement dans leurs pays. On a pu noter la diversité des situations, où dans certaines régions du monde, les droits des femmes en matière de santé sexuelle, de reproduction et d'éducation ne sont pas reconnus. Comment pourraient-elles alors participer à part entière à l'économie et aux décisions politiques de leur pays? Ou encore, en France par exemple, où malgré une avancée des droits dans la loi, les préjugés et les stéréotypes traditionnels sur les rôles supposés des hommes et des femmes sont à l'origine de tensions permanentes pour les femmes entre leur sphère privée et publique. Les trois tables rondes qui rythmèrent ces journées "Egalité des chances entre les femmes et les hommes dans les pays du nord et du sud", "Vie professionnelle, vie familiale, vie sociale" et "La place des femmes en politique, la parité" furent un croisement foisonnant d'expériences et d'échanges. Notre coup de cœur va à Monique Iboudo, du Burkina Faso qui a mis en place l'observatoire "Qui Vive" sur les conditions de vie des femmes.

"Dans mon pays, au Burkina Faso, la question de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes pose déjà un problème de légitimité. Faut-il lutter pour une égalité des chances? Beaucoup de personnes pensent que la société est déjà bien structurée où chacun à sa place.

Il existe une égalité dans les textes. Le code de la famille de 1990, par exemple, établit l'égalité entre les hommes et les femmes et entre les enfants. De même dans la constitution, les individus sont libres et égaux. En 1996, le code pénal punit l'excision au nom du respect de la personne et de son intégrité physique. Des procès ont eu lieu contre les parents et l'exciseuse. La question est que les petites filles n'osent pas se plaindre comme pour le mariage forcé, car les parents sont poursuivis. Quant au mariage, il repose théoriquement sur le consentement de la femme et de l'homme et sur l'égalité de droits et de

devoirs entre les époux. Toutefois, il n'existe pas d'égalité sur la polygamie. Pour la préparation des textes de loi concernant cette question, de nombreuses consultations se sont déroulées dans les zones urbaines et rurales. Si en grande majorité, les femmes de la ville voulaient supprimer la polygamie, les rurales voulaient la maintenir. Il s'agit de les comprendre. Les hommes disent : "Vous voyez, ce sont les femmes qui veulent ce statut" Je suis une femme militante. Si j'avais été mariée à 15 ans, sans avoir été scolarisée et à 30 ans, me retrouvant avec beaucoup d'enfants et des tâches ménagères à n'en plus finir, avec en plus un mari que j'ai du mal à accepter physiquement et le sentiment de vivre sans bonheur, sûr, j'irais chercher une nouvelle femme...Ce sont les femmes les plus exploitées, les plus démunies qui acceptent la polygamie car c'est un soulagement d'avoir une jeune femme qui

vous aide et qui vous remplace dans le lit de votre mari. Ce n'est plus un plaisir pour les premières épouses. On peut comprendre leurs positions. Les futurs époux doivent déclarer avant le mariage qu'ils acceptent une épouse ou plus. On n'a pas voulu limiter le nombre à 4 car cette limitation est due à la religion islamique et nous sommes un pays laïque. Dans mon pays, l'inégalité de fait existe. La question de l'IVG n'est pas réglée. Malgré les efforts du Planning Familial, les femmes n'ont pas toutes accès à l'information et à la contraception. Beaucoup d'entre elles meurent d'avortements clandestins. L'IVG est autorisée en cas de viol, d'inceste, du diagnostic d'une maladie incurable de l'enfant ou si le maintien de la grossesse met en péril la santé de la mère. En ce qui concerne la vie publique, il n'y a pas de textes discriminatoires entre les hommes et les femmes pour l'accès au travail ou à la vie politique. Dans



la réalité, les femmes n'ont pas les mêmes chances que les hommes.

L'école pour les filles reste une question cruciale. Le fait de forcer une fille à rester à la maison est une violence terrible. Si les textes disent que tous les enfants ont accès à l'école, le manque d'équipements scolaires fait que les parents préfèrent envoyer les garçons que les filles et c'est le même phénomène dans les écoles privées. Au fond, une fille, si elle sait coudre et s'occuper des enfants, c'est suffisant pour la marier...

Le bastion politique est bien gardé. On instaure la démocratie pour obtenir des aides internationales mais le renforcement des femmes aux postes politiques ne constitue pas un axe spécial dans les stratégies mises en œuvre pour parfaire la démocratie. L'exécutif comprend 3 femmes, le législatif 9 sur 111 députés et 147 femmes sont conseillères municipales pour 1700 conseillers.

Les sources d'inégalités viennent de notre organisation traditionnelle où se mélangent 65 ethnies fondées sur la gérontocratie.

Les femmes se battent pour faire admettre avant leur féminité, leur humanité. C'est pour cette humanité partagée avec les hommes qu'elles se battent pour les droits des femmes ».

A toutes les marguerites, dites le avec une jonquille !

Le collectif des femmes en Isère, dans lequel le Planning est partie prenante, est descendu dans la rue le 8 mars, aussitôt les portes de l'Atria refermées. Trois temps forts, pour trois sujets brûlants sur les droits des femmes en France et ailleurs dans le monde, trois points stratégiques de débats sur les lignes du tram A et B : un parcours en Y, l'Y grenoblois bien sûr, pour un Y de femmes, puisque tel est notre empreinte chromosomique. Une première rencontre avec les jeunes et le personnel du Campus a donné le feu vert à cette journée internationale. Et comme l'actualité de la semaine faisait état de l'histoire d'une jeune fille ayant mené sa grossesse et accouché seule dans les toilettes du lycée, au su et au vu d'aucuns, les débats sur la contraception, l'IVG, se sont souvent, et curieusement, déclinés à partir de cette triste affaire. Devant l'Agence pour l'emploi, un tout autre thème était abordé, et là aucun fait divers n'a enclenché le débat, seule la réalité quotidienne, les chiffres de la précarité, du chômage, du temps partiel " non choisi " ont permis un débat avec les passants, ou les usagers de l'ANPE.

A Grand Place comme au centre Ville, un temps printanier inespéré et des jonquilles plein les bras, nous avons lancé la Marche Mondiale des femmes de l'an 2000, qui se déroulera tout au long de l'année (le 17 juin à Paris, le 14 octobre à Bruxelles, le 15 à Washington, le 17 à New York...sans oublier Grenoble, mais la date et la teneur de l'événement sont encore tenue secrète !)

Une jonquille pour chaque femme, et un brin d'histoire échangé. En prenant sa fleur, Marguerite en a les larmes aux yeux en nous livrant son petit combat, privé et resté secret si longtemps : " J'ai 75 ans, et toute ma vie j'ai recommencé tous les jours les mêmes gestes, le ménage, le repas, le reste, et sans jamais un signe de reconnaissance. Le moment où l'humiliation était à son comble, c'est lorsque mon mari marquait " sans profession " sur la ligne me concernant dans la déclaration d'impôt.

Alors ? De rage et en cachette, je raturais en mettant " cent professions ". C'est si peu de choses, mais je l'ai fait chaque année ! "

Mais non, Marguerite, privé ou dans la rue, le combat des femmes pour faire avancer leurs droits n'a pas d'échelle de valeurs, et le 8 mars, à la rencontre de toutes et de tous, nous étions nombreuses à le réaffirmer.



Alger : capitale symbole de la résistance des femmes



*Les Algériennes,
grâce à leur
courage et leur
humanité, ont
réussi à faire face
au terrorisme et à
éviter le pire au
pays*

Les 8 et 9 Mars, à Alger, l'Association Nationale RA.C.H.D.A (rassemblement contre la hogra et pour les droits des Algériennes), a organisé un colloque international sur la lutte pour les droits des femmes et pour la démocratie.

Ce colloque a vu la participation de plus de trois cent personnes dont une centaine venues d'Europe, du Maghreb, et du Moyen Orient .Parmi les invitées françaises , des personnalités politiques comme Simone Veil et Yvette Roudy, et des représentantes associatives comme Françoise Laurant pour le Planning Familial de l'Isère, ont accompagné et soutenu activement ces rencontres. Les conférences et les débats ont mis en lumière l'important décalage existant entre le pouvoir politique et les aspirations des femmes à être reconnues comme des citoyennes à part entière. Après avoir participé activement à la lutte de libération nationale, les Algériennes ont été dépossédées de leur combat et exclues du pouvoir dès l'indépendance. Le code de la famille, mis en place en 1984 par le F.L.N.est un cadre juridique qui a légitimé leur l'infériorité au nom d'une interprétation très conservatrice de la charia islamique A la suite des évènements de 1988 où la jeunesse s'est révoltée, le pouvoir a été obligé de concéder à des réformes La question des droits des femmes est devenu un terrible enjeu entre ceux qui luttent pour une démocratie et ceux qui veulent imposer une théocratie. Les militants intégristes ont utilisé très tôt une stratégie de terreur contre les femmes Cette dernière décennie, des dizaines de milliers d'entre elles ont été assassinées et plus de 3000 violées. Malgré les bombes, les attentats dans les lieux publics, les menaces de mort, les femmes n'ont jamais cessé d'étudier, de travailler, d'envoyer leurs enfants à l'école alors que le G.I.A. interdisait, sous peine de mort, la scolarisation Les Algériennes, grâce à leur courage et leur humanité, ont réussi à faire face au terrorisme et à éviter le pire au pays . Aujourd'hui, l'association Rachda avec d'autres femmes démocrates relancent leurs revendications sur le code de la famille qui est en contradiction avec les fondements de la démocratie et porte atteinte à leur dignité Dans ce nouveau processus de paix proclamée en Algérie, quelle place fait on aux femmes et à leurs droits.? C'est cette problématique que des femmes juristes, sociologues, députées, historiennes et militantes d'associations démocrates voulaient poser en associant leurs réflexions avec d'autres femmes du Maghreb et du monde occidental pour construire une solidarité commune et faire reconnaître les droits des femmes à travers le monde .Le Président de la République Bouteflika a conclu ce colloque en apportant un soutien très prudent, dans un discours chargé de contradictions pour ne choquer ni conservateurs ni libéraux, aux femmes démocrates Son discours n'a pas favorisé visiblement l'abrogation du code de la famille. Le débat est ouvert. Les femmes algériennes sont déterminées à gagner ce combat car à travers leur statut il s'agit aussi de construire une véritable démocratie en Algérie.

L'étendue de la violence contre les femmes dans le monde :

L'étendue de la violence contre les femmes dans le monde :

Selon un nouveau rapport (Ecole de santé publique John Hopkins et Centre américain pour l'égalité des genres et la santé), à travers le monde, au moins une femme sur trois a été battue, contrainte sexuellement ou abusée autrement. Fondé sur la plus complète enquête d'ensemble à ce jour sur ce sujet, le rapport invite la communauté qui s'intéresse à la santé dans le monde, à considérer les abus

physiques et sexuels comme "un problème majeur de santé publique et une violation des droits humains". Ce qui frappe, c'est ce qui est commun dans cette analyse à travers le monde...Le plus grand risque de violence pour les femmes, sans exception, vient non pas d'un danger étranger, mais des hommes qu'elles connaissent, souvent des membres de leur famille ou leur mari. Plus de 50 études indiquent que dans des

Bangladesh, le Cambodge, le Mexique et le Zimbabwe, beaucoup de gens considèrent que battre une femme est un droit justifié pour un mari afin de "corriger" une femme qui a "pêché". Les femmes elles-mêmes partagent cet avis. Par exemple, dans l'Egypte rurale, jusqu'être battue est justifié dans certaines circonstances. (NewsNewsNews/Ippf, 21/02/2000)

USA : une alliance étrange pour lutter contre les violences

Une coalition exceptionnelle de groupes de femmes conseillères en planification familiale, féministes, et républicaines conservatrices, proteste contre ce qu'elles décrivent comme l'effort de l'administration Clinton pour affaiblir les lois internationales contre le trafic des femmes et des enfants pour la prostitution. Dans une lettre en décembre, les présidentes de NOW (National Organisation for Women), de l'IPPF Amérique, plus Gloria Steinem et d'autres féministes protestent

contre la position "extrêmement préjudiciable pour les femmes" prise par l'administration dans les négociations sur un nouveau traité américain sur le trafic sexuel. De quoi s'agit-il? D'un soutien de l'administration à des termes du traité définissant "la prostitution forcée" (mais pas les autres formes de prostitution) comme une forme "d'exploitation sexuelle". La lettre au Département d'Etat affirme que ces termes ne permettraient pas de poursuivre en

justice les réseaux de prostitution car cette définition "ne couvrirait pas quelques unes des méthodes les plus courantes du trafic sexuel qui consistent à profiter de la détresse économique des familles pour obtenir le "consentement" des filles ". Des leaders de la fondation "Héritage" et d'autres groupes politiques conservateurs ont envoyé une lettre similaire de protestation à Hilary Clinton. (NewsNewsNews/Ippf, 14/01/2000).

Equateur : un tribunal pour la sauvegarde des droits des femmes.

Les organisations de femmes ont monté un tribunal qui dans quelques mois enquêtera sur les violations des droits en Equateur. Le tribunal fera le point sur les charges apportées de septembre à novembre 99, à travers tout le pays, comprenant les cas de stérilisations forcées, d'exploitations et de discriminations sexuelles, de viols et de harcèlements, d'avortements forcés ou d'avor-

tements refusés alors qu'ils sont légaux.

Dans les six premiers mois de 1999, il y a eu 13822 allégations de violences envers les femmes, 65,6% de plus que pendant la même période en 1997 selon la Commission pour les femmes. Le jury installé dans ses fonctions depuis peu est composé de femmes d'Equateur et d'autres pays d'Amérique latine et travaillera

dans le cadre de la constitution 1997. L'idée du tribunal est de faire pression pour obtenir des mécanismes de sanction et donner suite, là où les droits des femmes ont été enfreints, et également d'encourager le respect des droits civils en général. Ce jury a pris exemple sur les efforts révolutionnaires réalisés à Bruxelles en 1975. (NewsNewsNews/Ippf, 10/01/1999).



♥♥♥ COUP DE CŒUR DE LA DOC ♥♥♥

♥ *LUNES : Réalités, Parcours, Représentations de femmes*, n° 10, janvier 2000, 125 p., 90 F

Cette belle revue trimestrielle consacrée aux femmes s'articule autour de deux idées fondatrices :

-Aborder la place des femmes à travers tous les champs de connaissance.

-Etablir une passerelle entre les experts, les chercheurs et un large public de femmes, d'hommes souhaitant découvrir des sujets rarement traités ailleurs.

Chaque numéro est illustré par une artiste peu connue qui fera découvrir un travail de création contemporaine.

Ce numéro spécial intitulé *Femmes futures* est entièrement construit autour des évolutions à venir concernant la condition, le rôle et la place des femmes dans notre société, leurs modes d'expression et leurs relations avec les hommes.

♥ *Les femmes sujets d'histoire sous la dir. De Irène CORRADIN et Jacqueline MARTIN*, Presses Universitaires du Mirail (Toulouse), 2000, 351 p.(Collection Féminin & Masculin), 160 F

En partant des femmes sommes *sujets d'histoire*, les textes réunis dans cet ouvrage illustrent à quel point l'histoire des femmes est susceptible de transformer l'histoire. Les biographies de femmes et les tableaux chronologiques construits par Marie-France Brive, historienne du mouvement ouvrier et du mouvement des femmes, visent à inscrire les femmes dans les grands événements politiques de l'histoire française.

♥ *L'Evènement*, Annie ERNAUX, Gallimard, 2000, 122 p., 72 F

Le dernier " roman " d'Annie Ernaux raconte dans un style implacable, d'autant plus dérangeant qu'il est sans pathos, l'avortement qu'elle a vécu à 23 ans alors qu'elle était étudiante. " On souhaite à *l'Evènement* d'être lu par les jeunes femmes qui ont 23 ans aujourd'hui, et la vie devant elles ".conseille la critique littéraire.

♥ *A quoi rêvent les jeunes filles ?*, Dominique FRISCHER, Grasset, 1999, 313 p. 125 F

A quoi rêvent les jeunes filles ? Quels sont les espoirs, les aspirations, les attentes, les modèles de celles qui grâce aux conquêtes féministes des trente dernières années, incarnent la première génération de privilégiées censées disposer des mêmes droits que les garçons ?

Agées de 14 à 26 ans, elles se perçoivent comme une génération blessée à qui on a interdit de rêver et de se projeter dans l'avenir. Cela ne les empêche pas d'avoir des idées précises sur la manière dont elles souhaitent organiser leur vie personnelle et professionnelle ainsi que les valeurs qu'elles veulent défendre pour réaliser leurs rêves.

L'auteure, psychosociologue, conseillère en communication, réalisatrice de films documentaires pour la télévision a mêlé réflexion, portraits et entretiens. *A quoi rêvent les jeunes filles ?* s'adresse autant à celles-ci qu'à leurs mères et permet de mieux comprendre les futures femmes du XXI siècle.

◀◀◀ LA COM FAIT SA PUB ▶▶▶

La liberté prend corps : 8 mars 2000, Planning Familial, Grenoble, 14 p, 5 F

L'histoire du Planning isérois, les grandes dates du droit à la contraception et à l'IVG, les chiffres du département, tel est le contenu de ce document créé en 1996 et réactualisé pour le 8 mars 2000.

La pilule du lendemain, Planning Familial, Grenoble, mars 2000 (plaquette gratuite)

Tout savoir pour mieux agir, où se la procurer, le mode d'emploi, les désagréments, un choix supplémentaire....Vous trouverez l'information complète et concise que vous recherchez.

Un nouveau souffle pour le Planning

En raison des nouvelles instructions de la loi fiscale sur les associations, l'association départementale du Planning Familial de l'Isère a dû se mettre en conformité avec ces dispositions légales. Les adhérents ont donc été convoqués à une assemblée générale extraordinaire, le jeudi 17 février 2000, pour modifier ses statuts en conséquence, et élire un nouveau conseil d'administration.

Selon ces nouvelles instructions fiscales, le caractère désintéressé de la gestion des associations est une condition essentielle de la plupart de leurs exonérations fiscales. Un autre point porte sur le fait que chaque dirigeant de droit ou de fait ne doit pas percevoir d'avantage direct ou indirect excédant les trois quarts du SMIC, et que la participation des salariés au Conseil d'administration est limitée au quart des membres. En clair, le CA de notre association se compose désormais de deux collèges, l'un à voix délibératives, et élu à l'AG du 17 février, l'autre à voix consultatives.

Désormais la liste des salariées élus au CA doit être au prorata des bénévoles élus, contrairement aux années précédentes où les salariés étaient largement majoritaires. Le 17/02, l'élection de 9 personnes, dites bénévoles, a permis la candidature de 3 salariés au CA.

Ce nouveau CA de 12 membres bénéficie de l'apport d'un collège de 6 salariés, qui siègent au CA à titre consultatif d'une part, mais qui d'autre part représente le travail d'un collège composé de 12 salariés, émanant des groupes locaux, c'est à dire les quartiers de Grenoble, St Egrève, Bourgoin, Villefontaine, et des secteurs de l'association: la documentation, la communication, les activités extérieures.

Si les lois peuvent paraître d'un premier abord contraignantes, notre association a su saisir ce virage pour réaffirmer sa volonté de travailler avec toutes les personnes, femmes et hommes, qui se sentent en accord avec les objectifs de notre mouvement, et qui désirent continuer le combat pour le droit des femmes. Une première commission, sur les questions de la planification, a démarré au CA du mois de mars. D'autres vont se définir, et la liste des participants n'est pas limitée aux seuls membres du CA, bien au contraire !

des rendez-vous à ne pas manquer, des rendez-vous à ne pas manquer

Street action 2000 : pour le fun et pour l'info !

Samedi 29 et dimanche 30 avril, tous les jeunes de l'agglomération ont rendez-vous à l'anneau de vitesse pour le fun, puisque ces deux jours seront consacrés au Roller, avec des compétitions, des démonstrations, et pour l'information, puisque le Planning Familial de Grenoble sera présent pendant ces deux jours ! Faites le savoir, venez-nous voir !!!

Le collectif des femmes de l'Isère vous invite à la projection d'un film passionnant :

Who's counting ?

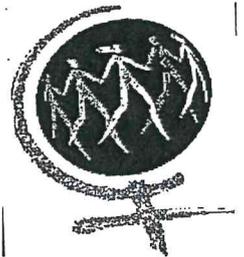
Mardi 2 mai, à 20H00

au Planning Familial

30 bd Gambetta

Sexe, mensonges et mondialisation, une rencontre avec Marilyn Waring, auteure de « A new feminist economics ».

Au cours de cette soirée, nous échangerons sur la Marche mondiale des femmes de l'an 2000, avec notamment la préparation en Isère des prochaines manifestations (Paris, Bruxelles, New York).



Le Planning Familial, est l'un des nombreux signataires de la Marche Mondiale des femmes